A. A.
Kuerrgo. Pol. FR.

LENS le 17 Janvier 1950

POLSKA MISJA KATOLICKA WE FRANCJI
28 JAN 1950
FR 192/50

Monsieur,

En me référant à notre entretien, j'ai l'honneur de vous adresser un exposé sur la situation exacte des Associations Polonaises en France à ce jour.

Après 1920, les Polonais sont venus en France de la Pologne et de la Westphalie.

Ceux de Pologne, en petit nombre, n'ont imprimé aucune marque sur la vie culturelle des Polonais en France.

Par contre, ceux de Westphalie sont venus avec leurs sociétés déjà existantes en Allemagne. La bienveillance des autorités françaises leur a permis de développer en toute liberté la vie culturelle dans leurs sociétés, et par le fait même, de s'adapter facilement à leurs nouvelles conditions de travail.

Les sociétés ont formé des Fédérations, et, en Novembre 1924, apparaissent les premières tentatives en vue de la formation d'une Centrale pour chaque fédération?

I-) La première Centrale fut l'UNION DES SOCIETES CATHOLIQUES (P.Z.K. : Polskie Zjednoczenie Katolickie), groupant:

1) l'Union des Confréries du Rosaire
2) l'Union des Associations de la Jeunesse Catholique Polonaise masculine --(K S M P)
3) l'Union des Associations de la Jeunesse Catholique Polonaise féminine --(K S M Z)
4) l'Union des Associations Catholiques des Hommes.
5) l'Union des Chorales paroissiales polonaises.

D'autres fédérations, comme l'Union des Femmes polonaises, l'Union des Jeunesses (Sokols) et d'autres, ont collaboré avec cette Centrale. Tout indiquait et laissait prévoir un fusion en une seule Centrale. Cette fusion était possible, n'eût été l'ingérance du Gouvernement Polonais qui voulait avoir une influence décisive.

Cependant ces organisations ne se sont pas soumises à la politique du Gouvernement Polonais, cultivant pour leur part, leurs traditions, leur langue maternelle et leur attachement au Pays natal.

-- Au cours des années 1929-30-31, le Gouvernement Polonais créait de nouvelles organisations qui épousaient sa politique et devaient absorber l'émigration. On vit apparaitre:
l'Association culturelle du Maréchal Pilsudski, pour les hommes,
l'Association Strzelec pour les jeunes;
l'Association de l'oeuvre patriotique pour les femmes.

Ces organisations, subventionnées par le Gouvernement, avaient leurs instructeurs; mais celà n'empêcha pas les autres organisations de poursuivre leur oeuvre séparément.

II-) Au cours des années 1934-35, les autorités polonaises voulant à tout prix avoir en mains la vie de l'émigration, créèrent une Centrale par laquelle devait passer tout Polonais émigré pour régler ses affaires avec le Consulat, par voie des Comités locaux dans les Cités.
Ce fut : l'UNION DES POLONAIS EN FRANCE, groupant:

l'Union culturelle du Maréchal Pilsudzki
l'Association Strzelec
l'[illegible]

...

l'Union des sociétés de femmes polonaises en France
l'Union des sociétés théatrales polonaises en France
l'Union des Chorales polonaises en France.

- Ainsi donc, en 1939,il;y eut 2 centrales:

I)l'UNION DES SOCIETES CATHOLIQUES
II)l'UNION DES POLONAIS EN FRANCE

Les Anciens Combattants ont collaboré avec les deux Unions mais sans faire partie d'aucune .

Après la guerre 1939-45,il y eut à Paris,en Mai 1945,sur l'initiative de l'Union des Polonais en France,une assemblée générale dont la présidence fût confiée à des membres engagés officiellement dans la politique;les postes responsables échurent également à des hommes politiques.

Pour effacer l'ancienne oeuvre et l'ancienne idée maitresse les nouveaux dirigeants ont changé le nom de"Union des Polonais en France" en "UNION CENTRALE DES POLONAIS EN FRANCE"(C Z P),avec l'espoir de recueillir l'adhésion de toutes les organisations. Mais pour différentes raisons,les organisations désertèrent le C Z P.

En 1947,le C Z P voyant son déclin,rechercha une alliance avec le P Z K. Mais toutes les organisations du P Z K s'y sont opposées.

En fin de compte,les organisations catholiques du P Z K et celles qui avaient quitté le C Z P décidèrent de former une Centrale commune unique désignée sous le nom de
CONGRES DES POLONAIS EN FRANCE et groupant:

l'Union des Confréries du Rosaire (femmes)
l'Union des Chorales polonaises en France
l'Union des Associations de la jeunesse catholique polonaise masculine
l'Union des Associations de la jeunesse catholique polonaise féminine
l'Union des Chorales paroissiales polonaises
l'Union des éclaireurs polonais
l'Union des Associations polonaises catholiques des Hommes
l'Union des Sociétés des femmes polonaises en France
l'Union des sociétés théatrales polonaises en France
le Cercle des Etudiants polonais "Vérités"
l'Union des enfants polonais "Croisade"

La Fédération des Anciens Combattants polonais en France a plutôt un existence autonome.

Les organisations de régime de Varsovie fonctionnent séparément et le Congrès ne s'en occupe pas.

De cet aperçu historique et du nombre des organisations groupées sous l'égide du Congrès,nous pouvons tirer les conclusions suivantes:

1°émigration polonaise ne veut pas de dirigeants ni d'organisations qui tentent de l'allier à un parti politique,car elle est fermement convaincue que cette attitude irait à l'encontre de ses propres intérêts.

En consultant le tableau ci-joint en annexe,on se rend parfaitement compte des forces en présence et de l'appui que l'émigration polonaise donne au Congrès.L'état réel de l'enseignement polonais montre d'autre part que cette charge est presque exclusivement assumée par le Congrès qui dirige 31 cours d'enseignement,6 cours étant assumés par la Fédération des Anciens Combattants, alors que le C.Z.P. a déjà abandonné 15 cours et garderies cette année.

Nous sommes convaincus -et nous avons la ferme volonté de continuer- de bien faire notre travail et de collaborer étroitement avec la [illegible] tout en sachant que par celà,nous servons [illegible] de la France

UNION CENTRALE DES POLONAIS EN FRANCE (C.Z.P.)	
1)Société de Gymnastique Sokols	1) Ur 2) Ur 3) Ur pc 4) Ur pc 5) Ur 6) Ur 7) Ur 8) Ur 9) Ur IO) Ur II) Ur
2.500 membres environ	
Ecoles maternelles 2 + 2 x I/2 (moitiépayée par Union,moitié par Congrès).	
IOO enfants	
Sokol	
5.000 jeunes	
néant	Camp Colo Part

V) AIDE FIN

Années	
1.947	200.000
I.948	364.000
I.949	I50.000

ETAT ACTUEL - 31 DECEMBRE 1949.

I)- ASSOCIATIONS.

UNION CENTRALE DES POLONAIS EN FRANCE (C.Z.P.)	CONGRES DES POLONAIS EN FRANCE	ANCIENS COMBATTANTS POLONAIS EN FRANCE
)Société de Gymnastique Sokols	1) Union des Confréries du Rosaire (femmes) 2) Union des Chorales polonaises en France 3) Union des Associations de la Jeunesse catholique polonaise masculine en France (J.O.C.M.) 4) Union des Associations de la Jeunesse catholique polonaise féminine en France (J.O.C.F.) 5) Union des chorales paroissiales polonaises en France 6) Union des Eclaireurs polonais 7) Union des Associations polonaises catholiques (Hommes) 8) Union des Sociétés des femmes polonaises en France 9) Union des Sociétés theatrales polonaises en France 10) Union des Etudiants polonais "Veritas" 11) Union des enfants polonais "Croisade"	1)Amivale des Réserviste 2)Amicale des Sous-offig 3)Amicale des Officiers 4)Amicale des Invalides
2.500 membres environ	40.000 membres environ	2.500 membres enviro

II) ENSEIGNEMENT (Nord et Pas de Calais)

Ecoles maternelles 2 + 2 x I/2 (moitié payée par Union, moitié par Congrès).	Ecoles maternelles I2 + 2 x I/2 Cours de Jeudi : 3	néant
I00 enfants	650 enfants	

III) MOUVEMENTS DE JEUNESSE.

Sokol	J.O.C.M. J.O.C.F. Eclaireurs	Les Ageux (lycée)
5.000 jeunes	13.000 jeunes	43 jeunes

IV) COLONIES DE VACANCES

	Eclaireurs	J.O.C.	Croisade	Totaux
Camp	33	4		37
Colonies	7	4	3	I4
Participants	2.I63	763	373	3.299

néant — néant

V) AIDE FINANCIERE DES EMIGRES POLONAIS . (MOIS D'ENSEIGNEMENT).

Années				
I.947	200.000	223.I70	(P.Z.K.)	néant
I.948	364.000	(collecte unique et commune des 2 Centrales)		
I.949	I50.000	556.500	(ensemble du Congrès)	